

## Réunion du 11 Septembre 2015

L'an deux mil quinze et le onze septembre à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. DELIZE Jean, suite à la convocation faite le 02 Septembre 2015, conformément à la loi du 5 avril 1884.

**Etaient présents :** MM. Jean DELIZE, Michel DELORME, Georges BARDOT, Alexandre BOURRACHOT, Emmanuel COCHET, Daniel GAUTHIER, Mmes Jacqueline TAILLON, Anne-Marie FRISOT, Nadège HERVOIS, Sylvie VOISIN, Andrée VILOING.

**Secrétaire de séance :** M. BOURRACHOT Alexandre

### Carrière Laumain :

Obligation de faire faire des prélèvements par un laboratoire homologué. Les prélèvements sont faits, nous sommes en attente des résultats et des informations de la DREAL.

### Signalisation du bourg :

Le conseil décide de ne pas mettre en place des radars pédagogiques mais de sécuriser la traversée du bourg par la mise en place de bandes blanches.

### Club de foot et stade :

- Le redémarrage du club a échoué, les personnes extérieures à la commune qui voulaient prendre en charge la destinée du club ne respectaient aucune règle pour la gestion de l'association : pas de convocation pour l'assemblée générale des anciens membres, etc. faux documents transcrit au district du Pays Minier.
- Les deux chênes du stade ont été coupés par ERDF avec accord de Monsieur le Maire car ils menaçaient la ligne électrique et l'élagage était difficile au-dessus du bâtiment. Lors de l'abattage, la santé des troncs s'est révélée très fragile.
- Les vestiaires du stade seront mis à la disposition des associations de la commune qui en feront la demande pour servir de lieu de stockage.

### Garderie et activités périscolaires :

- La garderie et activité périscolaire pour cette rentrée : Achat d'un écran plat pour l'ordinateur qui était à l'école.
- Tarifs garderie :
  - matin 1 € de 7 h à 8 h, 0,50 € de 7 h 30 à 8 h
  - gratuit de 16 h à 16h45
  - soir 0,50 € de 16 h 45 à 17 h 15 et 1,25 € de 16 h 45 à 18 h.

### Renégociation des prêts :

- Le Crédit Agricole ne prévoit aucune renégociation.
- La Banque Populaire nous a fait une offre qui est appréciée et acceptée à l'unanimité par le conseil municipal.  
L'emprunt de 70 000 € contracté en 2006 au taux de 3,24 % est ramené à 2.50%, soit une économie de 847,25 €, et celui de 140 000 € contracté en 2008 au taux de 4,63 % à 2.80%, soit une économie de 6 148,82 €.

**Mises aux normes accessibilité des ERP :** petits travaux réalisés. Pour les autres travaux, demande de dérogation et programmation des travaux dans les trois ans à venir.

**Travaux en cours :**

- Point à temps réalisé ce jour par l'entreprise Guinot.
- Rehaussages des bouches d'égout en cours par l'entreprise TMD.
- La rue des Quarts est le prochain chantier qui sera réalisé afin de canaliser les eaux pluviales.
- Recherche de subvention pour l'entretien du mur du terrain du bourg à ce jour un seul devis malgré la visite de plusieurs entreprises spécialisée.

**Echanges :**

- Demande Monsieur ROUSSELET Alexis et Madame ANDREANI Aurore pour un échange sur les limites de leur propriété. Cet échange permettra de pérenniser la situation actuelle d'accès à la propriété de Monsieur et Madame REY André.

Le conseil donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour traiter le dossier.

**Communauté de communes Entre Somme et Loire**

**Représentativité au Conseil Communautaire :**

Monsieur le Maire explique que suite aux nouvelles élections pour la commune de Gilly-sur-Loire Monsieur le Sous-Préfet nous à demander ce jour de délibérer. Suite à la réunion de bureau de la Communauté de Communes et à la présentation des différentes possibilités la proposition de 42 délégués est retenue à l'unanimité.

La commune de Saint-Aubin-sur-Loire n'aura donc plus qu'un délégué et un suppléant au lieu de deux délégués.

**Mise à disposition de personnel :**

Mise à disposition de personnel communal à la Communauté de Communes Entre Somme et Loire pour la distribution des informations concernant la nouvelle déchetterie.

**PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) :**

Monsieur le Maire présente un diaporama sur le P.L.U.I. De nombreuses questions sont posées. Une réunion supplémentaire devra être organisée afin de préciser tous les avantages et les inconvénients du P.L.U.I. pour les propriétaires et le développement des communes.

**Elaboration du calendrier des manifestations :**

Le calendrier sera élaboré le Vendredi 30 Octobre 2015 à 19h00.

La séance est levée à minuit.